

PARTENAIRE DE VOTRE

**RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE**



Pour un habitat

+ économe + confortable - coûteux

« La rénovation énergétique, c'est le parcours du combattant. »

Non, ça c'était avant !



Rénov'Occitanie, le **Service Public pour la Rénovation Énergétique des logements**, a été initié par la Région, avec l'appui de l'AREC, et déployé sur les territoires par les collectivités, pour faciliter l'accès à la rénovation énergétique.

Tous les particuliers, propriétaires occupants ou bailleurs, d'un logement situé en Occitanie, quel que soit leur niveau de ressources peuvent bénéficier de l'aide de Rénov'Occitanie.

Conseils neutres et gratuits, accompagnement à la réalisation de projets, solutions de financement, choix rigoureux des artisans, suivi post travaux...

Rénov'Occitanie, c'est la **garantie d'un projet sur-mesure, performant, en toute confiance.**

AVEC RÉNOV'OCCITANIE, RÉNOVER SON LOGEMENT DEVIENT UN JEU D'ENFANT.

Oui mais pourquoi rénover ?



Vous gagnez en confort chez vous en été comme en hiver



Vous allégez vos factures d'énergie



Votre bien prend de la valeur



Vous diminuez votre empreinte écologique

Rénover sa maison



Rénov'Occitanie s'engage à rester à vos côtés avant, pendant et après les travaux de rénovation pour toujours s'assurer de leur performance.

Vous pouvez bénéficier d'un audit et d'un accompagnement aux travaux à un prix réduit grâce à l'intervention de la Région.

Rénover sa copropriété



La rénovation énergétique en copropriété peut parfois être fastidieuse. Rénov'Occitanie vient la simplifier en coordonnant les actions, en rationalisant la constitution des dossiers administratifs et la mobilisation des aides, et en concertant les acteurs institutionnels et de terrain.

À noter qu'une opération globale est plus efficace et moins coûteuse pour chaque copropriétaire qu'une rénovation individuelle. Par exemple, changer l'ensemble des fenêtres d'un même immeuble peut coûter 2 fois moins cher à chacun d'entre vous. (ADEME)

« Oui mais rénover son logement, ça coûte de l'argent ? »

Rénov'Occitanie propose plusieurs solutions de financement.



Le prêt Rénov'Occitanie

Flexible, de long terme et à taux bas grâce au soutien de la Région, ce prêt permet aux propriétaires d'un logement individuel ou logement collectif (bénéficiaires d'aides - dont celles de l'ANAH - ou non) d'étaler leur remboursement dans le temps.



La caisse d'avance

Pour les ménages modestes, Rénov'Occitanie propose un dispositif d'avance de subvention permettant de limiter, voire de supprimer la nécessité d'avancer une partie du coût des travaux. Cette avance, qui peut aller jusqu'à 20 000€, est versée sous la forme d'un prêt à 0% d'une durée de 18 mois maximum.



La prime Énergie Rénov'Occitanie

L'AREC Occitanie vous accompagne dans ce projet en vous versant la prime Énergie Rénov'Occitanie. Issue de la valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), elle est cumulable avec la majorité des aides financières : MaPrimeRénov', Eco-PTZ, aides des collectivités locales, etc.

une porte d'entrée vers la transition énergétique

La stratégie Région à Energie Positive menée par la Région Occitanie, vise à diviser par 2 la consommation d'énergie par habitant et à couvrir 100% des besoins en énergie du territoire par des énergies renouvelables locales à l'horizon 2050. En rénovant, soyez acteur de votre territoire !

Prêt à relever le défi avec nous ?

Pour trouver le guichet Rénov'Occitanie
le plus proche de chez soi,
rendez-vous sur :

renovoccitanie.laregion.fr